

Catégories		
N°	Typologies des redevables	Tarifs REOM base
1	Residences principales et secondaires (par unité d'habitation) des particuliers	168 €
<b>Les hébergements</b>		<b>Tarifs REOM base</b>
21	Centres de vacances à la capacité par personne	16 €
22	Chambres d'hôtes et hôtels sans restauration : à la capacité par personne	19 €
23	Gîtes et hôtels avec restauration : à la capacité par personne	24 €
24	Campings par mobilhome, caravane ou équivalent / par emplacement de tente	47,00 € / 23,50 €
<b>La restauration par rapport à la surface de vente (50% de la surface de la terrasse inclue)</b>		<b>Tarifs REOM base</b>
31	Restaurants inférieurs ou égaux à 80 m <sup>2</sup>	375 €
32	Restaurants de 81 à 120 m <sup>2</sup>	561 €
33	Restaurants de 121 à 200 m <sup>2</sup>	1121 €
34	Restaurants à partir de 201 m <sup>2</sup> et plus	1391 €
35	Bar, snack ou à emporter (code ape 5610 C) et les cantines communales	282 €
<b>Les petits commerces par rapport à la surface de vente</b>		
40	Commerces alimentaires et non alimentaires inférieurs ou égaux à 80 m <sup>2</sup>	287 €
41	Commerces alimentaires et non alimentaires de 81 à 120 m <sup>2</sup>	430 €
42	Commerces alimentaires et non alimentaires de 121 à 400 m <sup>2</sup>	860 €
<b>Les superettes (code ape 4711C) par rapport à la surface de vente</b>		
5	Superettes entre 120 et 400 m <sup>2</sup>	860 €
<b>Les grandes surfaces par rapport à la surface de vente (50% de la surface de vente extérieure inclus)</b>		
60	Grandes surfaces alimentaires entre 400 et 800 m <sup>2</sup>	2150 €
61	Grandes surfaces alimentaires de 801 à 1500 m <sup>2</sup>	4300 €
62	Grandes surfaces alimentaires au delà de 1501 m <sup>2</sup>	8600 €
63	Grandes surfaces non alimentaires (code APE 4752,4673,4621) entre 400 et 800 m <sup>2</sup>	287 €
64	Grandes surfaces non alimentaires (code APE 4752,4673,4621) de 801 à 1500 m <sup>2</sup>	860 €
65	Grandes surfaces non alimentaires (code APE 4752,4673,4621) au delà de 1501 m <sup>2</sup>	1719 €
<b>Les entreprises : Agences immobilières, banques, consultants, vente en ligne, Intermédiaire de commerce, autoentrepreneur ou équivalents</b>		
70	Professionnel dont le chiffre d'affaire annuel est inférieur ou égal à 5000 €	Exonération REOM
71	Professionnel sans local et pas d'accueil à domicile	43 €
72	Professionnel avec local et/ou accueil à domicile	143 €
73	Entreprise avec 1 à 4 salariés	287 €
74	Entreprise avec 5 et plus salariés	430 €
<b>Les activités médicales et paramédical facturé par professionnel : médecins, infirmières, ostéopathes, naturopathes, psychologues... et professions équivalentes (vétérinaires)</b>		
80	Professionnel dont le chiffre d'affaire annuel est inférieur ou égal à 5000 €	Exonération REOM
81	Professionnel sans local et pas d'accueil à domicile	43 €
82	Professionnel avec local et/ou accueil à domicile	143 €
83	Professionnel avec local et/ou accueil à domicile dont le coût d'enlèvement des DASRI est assumé par le professionnel de manière	108 €
<b>Les administrations et établissements publics : communes, CCMV, PNRV, SDIS, OT, ONF, etc..</b>		
90	Redevance des communes : forfait au nombre d'agents plus cumul des redevances par usage des bâtiments communaux	Voir grille communes
91	Moins de 50 agents	287 €
92	50 à 100 agents	574 €
93	Plus de 100 agents	860 €
<b>Les équipements de loisirs</b>		
100	Équipement de loisirs ou touristique, publique ou privé sans restauration	287 €
101	Équipement de loisirs ou touristique, publique ou privé avec restauration	430 €
<b>Les activités agricoles et artisanales</b>		
110	Activités agricoles, artisans (hors paysagistes) dont le chiffre d'affaire annuel est inférieur ou égal à 5 000 €	Exonération REOM
111	Activités agricoles, artisans (hors paysagistes) dont le chiffre d'affaire annuel est inférieur ou égal à 15 000 €	43 €
112	Entreprises, artisans de la construction et de l'aménagement extérieur ou intérieur dont le chiffre d'affaire annuel est supérieur à 15 000 €	215 €
113	Paysagistes	430 €
114	Agriculteurs, éleveurs et autres activités agricoles dont le chiffre d'affaire annuel est supérieur à 15 000 €	143 €
115	Artisans divers dont le chiffre d'affaire annuel est supérieur à 15 000 €	143 €
<b>Enseignement de discipline sportive (8551z) et autres activités liées au sport (9319z)</b>		
120	Indépendant, moniteur, guide, accompagnateur	21 €
121	école ou bureau regroupant de 1 à 5 moniteurs, guides ou accompagnateurs	143 €
122	école ou bureau regroupant de 6 à 20 moniteurs, guides ou accompagnateurs	287 €
123	école ou bureau regroupant de 21 à 40 moniteurs, guides ou accompagnateurs	430 €
124	école ou bureau regroupant plus de 40 moniteurs, guides ou accompagnateurs	574 €
125	Indépendant, moniteur, guide, accompagnateur dont le chiffre d'affaire annuel est inférieur ou égal à 5 000 €	Exonération REOM
<b>Les entreprises de type industriel</b>		
130	Entreprise agroalimentaire avec magasin de vente	1000 €
131	Station d'épuration des eaux usées (entre 20 000 et 60 000 équivalent habitant)	3210 €